

Une Déclaration de Griefs

Lorsqu'en cours d'événements humains, il devient nécessaire à une partie de l'humanité d'assumer, parmi les peuples de la terre, une position différente de celle qu'elle occupe actuellement, une place à laquelle les lois de l'équité-dans-la-diversité nous donnent droit, un juste respect de l'opinion requiert que nous déclarions les causes qui nous forcent à briser notre soumission passive. Cette partie de l'humanité que nous désignons par « nous » se compose des êtres humains dits « les vieux ». « Eux » réfère aux agents de tous âges qui, consciemment ou pas, nous blessent ou bénéficient de notre soumission.

En utilisant de manière éhontée notre âge comme motif d'humiliation, ils nous réduisent au silence. Ils détruisent la confiance en nos compétences, réduisent notre autonomie, et incitent bon nombre de personnes à accepter, volontairement ou non, une vie de dépendance ou d'abjection.

À travers la condescendance, l'humiliation et l'indifférence, et à travers une considération exagérée à l'égard de la médecine et de la science, ils font de nos corps des entités étrangères à nous-mêmes.

À travers des discours de haine insultants, ils rendent déplaisants notre expérience des médias contemporains et notre usage des réseaux sociaux.

À travers les représentations visuelles ou écrites, ils déforment nos aspirations, corrompent notre agentivité, et expriment des fantasmes nuisibles à notre bien-être.

De diverses manières, ils limitent notre participation culturelle, qui est pourtant un droit humain.

Par l'usage d'une force corporelle inconsidérée, ils font parfois des espaces publics des lieux qui nous sont hostiles.

Ignorant nos désirs, talents et capacités, ils nous excluent souvent des lieux d'apprentissage et de pouvoir.

Ignorant nos désirs, talents et capacités, ces agents monopolisent presque tous les postes rentables, nous dépouillent de nos positions, et parfois, nous nient entièrement tout travail significatif et salaire vital.

Bien que nous souffrions des effets disparates des lois, des comportements hostiles à notre égard, et de discours préjudiciables qui portent atteinte à notre capacité à obtenir ou garder un travail, les tribunaux nous refusent le droit de recours aux agences gouvernementales susceptibles de nous aider à demander réparation. Les corps législatifs refusent de consentir à des projets de loi qui peuvent nous être salutaires et assurer notre bien-être.

En adoptant des lois qui nous forcent à présenter des pièces d'identité spécifiques dont beaucoup d'entre nous sont dépourvus et que certains ne peuvent obtenir, ils privent un grand nombre d'entre nous de notre droit de vote, un principe fondamental

du processus démocratique qui nous appartient de droit depuis notre entrée à l'âge adulte.

À travers l'ignorance, la négligence, et les fautes professionnelles dans le domaine médical, ils affectent négativement notre santé, comme si notre bien-être valait moins que celui des autres.

À travers des procédures légales clémentes envers les personnes malveillantes, et par d'autres moyens, nos vies sont tenues pour être moins précieuses que celles des autres, a fortiori lorsque nous sommes des femmes ou des personnes en situation de handicap.

En nous traitant comme des fardeaux dans la sphère publique, nombreux sont ceux qui, de leurs positions de pouvoir, et à travers les pratiques médicales et légales susmentionnées, remettent en question notre droit à la vie.

Que les bénédictions des personnes âgées soient accordées aux méritants, qu'elles soient entendues et estimées; et que leurs reproches servent de guides aux générations futures.

Extrait de *Ending Ageism or How Not to Shoot Old People*,
de Margaret Morganth Gullette, publié par Rutgers University Press, 2017.
Copyright Margaret Morganth Gullette. Conçu par Carolyn Kerchof.
Traduit par Marie-Eve Vautrin-Nadeau et Maryline Kautzmann.